



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Parcours de préparation à la poursuite d'études en
terminale professionnelle**

**Attendus en BTS pour les enseignements généraux
et préconisations**

Langue vivante étrangère 1

BTS tertiaires et industriels

Attendus du champ disciplinaire en BTS

En LV1, les étudiants de BTS doivent atteindre le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le niveau B2 est défini de la façon suivante : Une étudiante ou un étudiant « peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Elle ou il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Elle ou il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités ».

Écarts avec les attendus en fin de bac professionnel

Au baccalauréat professionnel, le niveau attendu en LV1 est le niveau B1+. L'élève de bac professionnel doit donc avoir dépassé le niveau B1 dans au moins une activité langagière (en compréhension de l'écrit ou de l'oral, en expression écrite ou orale).

Pour autant, les objectifs généraux et les méthodes sont similaires. Il s'agit pour les élèves de la voie professionnelle comme pour les étudiants de BTS de développer leur connaissance des patrimoines culturels des aires linguistiques étudiées, de développer leurs capacités réflexives et leur autonomie, de se préparer à la mobilité professionnelle et de s'ouvrir à la culture d'autrui dans le respect et la compréhension des différences.

Préconisations sur des points clés

L'autonomie langagière des élèves ainsi que leur autonomie dans le travail personnel doivent être développées.

Le passage du niveau B1+ au niveau B2 sera facilité en entraînant les élèves à l'écoute et la lecture de documents variés, notamment en les confrontant à des textes narratifs.

La variété des thèmes abordés doit permettre également un enrichissement lexical.

Les élèves doivent être entraînés à toutes les activités langagières : compréhension de l'écrit et de l'oral, expression écrite et orale, interaction écrite et orale, en veillant à les articuler pour que l'une permette de nourrir l'autre.

Pour ce faire, le cours peut s'appuyer sur l'exploitation de documents oraux ou écrits de toute nature (audio, vidéo, textes divers, graphiques, peinture, photos, brochures, etc.) représentatifs de la civilisation et de la vie quotidienne des pays étrangers des aires linguistiques de référence.